

COMPTES CONSOLIDES

30/06/2023



29 Boulevard de Courcelles

75008 PARIS

SOMMAIRE

1	Bilan consolidé	4
2	Compte de résultat consolidé.....	5
3	Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie.....	6
4	Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe	7
5	Evènements significatifs de l'exercice.....	8
5.1	Faits marquants.....	8
5.2	Evènements postérieurs à la clôture	10
6	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	11
6.1	Référentiel comptable	11
6.2	Modalités de consolidation	11
6.2.1	<i>Ecarts d'acquisition</i>	<i>11</i>
6.2.2	<i>Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées.....</i>	<i>12</i>
6.2.3	<i>Méthode de conversion des opérations en devises.....</i>	<i>12</i>
6.3	Méthodes et règles d'évaluation.....	12
6.3.1	<i>Utilisation d'estimations</i>	<i>12</i>
6.3.2	<i>Immobilisations incorporelles.....</i>	<i>12</i>
6.3.3	<i>Immobilisations corporelles.....</i>	<i>13</i>
6.3.4	<i>Contrats de location-financement.....</i>	<i>13</i>
6.3.5	<i>Immobilisations financières.....</i>	<i>13</i>
6.3.6	<i>Créances et dettes</i>	<i>13</i>
6.3.7	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	<i>13</i>
6.3.8	<i>Provisions.....</i>	<i>14</i>
6.3.9	<i>Engagements de retraite et prestations assimilées</i>	<i>14</i>
6.3.10	<i>Impôts sur les résultats.....</i>	<i>14</i>
6.3.11	<i>Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes.....</i>	<i>14</i>
6.3.12	<i>Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</i>	<i>15</i>
6.3.13	<i>Résultats par action.....</i>	<i>15</i>
7	Périmètre de consolidation	16
7.1	Activité.....	16
7.2	Liste des sociétés consolidées	16
8	Comparabilité des comptes	17
8.1	Changements comptables	17
8.2	Variations de périmètre	17
9	Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	17
9.1	Ecarts d'acquisition	17

9.2	Immobilisations incorporelles	18
9.3	Immobilisations corporelles	19
9.4	Immobilisations financières	19
9.5	Ventilation des créances et des dépréciations par échéance	20
9.6	Capitaux propres	20
9.7	Provisions pour risques et charges	21
9.8	Emprunt et dettes financières	21
9.9	Impôts différés	22
9.10	Autres passifs à court terme	23
9.11	Amortissements et provisions	23
9.12	Résultat financier	24
9.13	Résultat exceptionnel	24
9.14	Engagements hors-bilan	25
9.15	Impôt sur les résultats	26
	9.15.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés	26
	9.15.2 Preuve d'impôt	26
10	Autres informations	27
10.1	Information sectorielle	27
	10.1.1 Actifs immobilisés	27
	10.1.2 Chiffre d'affaires	27
	10.1.3 Résultat d'exploitation	27
10.2	Information géographique	28
10.3	Effectif moyen	28
10.4	Rémunération des dirigeants	28
10.5	Parties liées	28
10.6	Honoraires des commissaires aux comptes	28

1 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022	Note n°
Actif immobilisé	72 002	70 321	
Immobilisations incorporelles	70 204	68 252	9.2
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	35 923	35 923	9.1
Immobilisations corporelles	1 628	1 879	9.3
Immobilisations financières	170	189	9.4
Titres mis en équivalence			
Actif circulant	22 338	22 504	
Stocks et en-cours			} 9.5
Clients et comptes rattachés	3 490	3 862	
Autres créances et comptes de régularisation	9 422	10 294	
Valeurs mobilières de placement	2	3 128	
Disponibilités	9 425	5 219	
TOTAL	94 340	92 825	

PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	(2 644)	(1 331)	} 9.6
Capital	2 002	1 860	
Primes	805	308	
Réserves consolidées	(3 473)	(5 155)	
Autres dont écarts de conversion	(60)	(60)	
Résultat consolidé	(1 918)	1 716	
Intérêts minoritaires	8 424	6 864	
Provisions	156	239	9.7
Dettes	88 404	87 053	
<i>Emprunts et dettes financières</i>	24 267	20 351	9.8
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11 770	13 022	} 9.10
<i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	52 367	53 680	
TOTAL	94 340	92 825	

2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022	Note n°
	6 mois	6 mois	
Chiffre d'affaires	7 640	6 358	10.1.2
Autres produits d'exploitation	7 300	176	
Achats consommés	(6 822)	(5 190)	
Charges de personnel	(2 037)	(1 871)	
Autres charges d'exploitation	(490)	(52)	
Impôts et taxes	(79)	(22)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(4 234)	(138)	9.11
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 277	(739)	10.1.3
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 277	(739)	
Charges et produits financiers	(2 213)	196	9.12
Charges et produits exceptionnels	(506)	(398)	9.13
Impôts sur les résultats	1 084	(1)	9.15
Résultat courant des entités intégrées	(358)	(941)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(358)	(941)	
Intérêts minoritaires	1 560	-	
Résultat net (part du groupe)	(1 918)	(941)	

3 Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
	6 Mois	6 Mois
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(1 918)	(941)
- Part des minoritaires :	1 560	-
- Quote part dans sociétés mise en équivalence	-	-
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	4 249	(640)
- Variation des impôts différés	1	1
- Plus-values de cession	60	351
- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	3 952	(1 230)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(1 268)	1 266
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 684	36
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 536)	(146)
Cession d'immobilisations	464	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(6 072)	(140)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en numéraire	639	(105)
Emissions d'emprunts	5 774	1 100
Remboursements d'emprunts	(4 398)	(913)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 015	83
VARIATION DE TRESORERIE	(1 372)	(21)
Trésorerie d'ouverture	1 084	466
Trésorerie de clôture	(293)	446
Incidence des variations de cours des devises	-	-

4 Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Capitaux propres (part du groupe)	Capitaux propres (part minoritaires)
Situation au 31/12/2021	1 860	1 594	(5 194)	(881)	(60)	(2 682)	
Affectation du résultat			(881)	881		0	
Résultat 31.12.2022				1 716		1 716	2 807
Variations du capital de l'entreprise consolidante		(1 285)	1 113			(172)	
Acquisition Triple A							4 405
Autres			(193)			(193)	(348)
Situation au 31/12/2022	1 860	309	(5 155)	1 716	(60)	(1 331)	6 864
Affectation du résultat			1 716	(1 716)			
Résultat 30.06.2023				(1 918)		(1 918)	1 560
Variations du capital de l'entreprise consolidante	143	496				639	
Autres			(35)			(35)	
Situation au 30/06/2023	2 003	805	(3 474)	(1 918)	(60)	(2 644)	8 424

5 Evènements significatifs de l'exercice

5.1 Faits marquants

Les principaux évènements intervenus sur le premier semestre 2023 sont les suivants :

- Le conseil d'administration a autorisé le remboursement anticipé de 1.100.000 OCA en numéraire en date du 12 Janvier 2023 pour un total de 1.328.287,29 €.
- Le Conseil d'administration de Metadvertise a autorisé le 20 mars 2023 l'émission d'un emprunt obligataire, accessible à l'ensemble du public sur la plateforme participative Equisafe Invest dès ce mardi 21 mars 2023. Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 1,00 € auront une maturité de 2 ans, seront remboursables in fine au pair et portent un taux d'intérêt annuel de 14% payable à chaque date anniversaire. Le montant minimal de l'émission sera de 3 M€. La période de souscription s'étendra du 21 mars 2023 au 21 avril 2023 avec possibilité de la prolonger d'un mois. Un montant brut de 5,8 M€ a été levé par la société.
- Le Directeur Général, lors de sa décision du 03 avril 2023 faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 30 octobre 2018 lui-même faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 15ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 25 juin 2018, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant nominal de sept mille (7 000) euros par souscription de 70 000 actions ordinaires nouvelles (sur exercice de 70 000 BSA 2018) de 0,10 euro chacune émise au prix unitaire de 0,633 centimes d'euros, incluant une prime d'émission unitaire de 0, 533 centimes d'euros (soit 37 310 euros de prime d'émission au total)et portant le capital social de la société de 1.978.327,10 euros à 1.985.327, 10 euros.
- Le Directeur Général, lors de sa décision du 19 avril 2023 faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 17 octobre 2018 lui-même faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 15ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 25 juin 2018, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant nominal de dix mille (10 000) euros par souscription de 100 000 actions ordinaires nouvelles (sur exercice de 100 000 BSA 2018) de 0,10 euro chacune émise au prix unitaire de 0, 732 centimes d'euros, incluant une prime d'émission unitaire de 0,632 centimes d'euros (soit 63 200 euros de prime d'émission au total)et portant le capital social de la société de 1.985.327, 10 euros à 1.995.327,10 euro.
- La structure des couts de l'entreprise a fortement diminué suite aux départs négociés de collaborateurs et à la fermeture des bureaux de Levallois Perret et au changement de siège social de l'entreprise au 29 rue de Courcelles.
- La société Azerion a réglé l'ensemble des sommes dues en cash et en titres de celle-ci toute fois une somme de 320,000 € reste due à l'entreprise suite à un litige en Allemagne, les discussions continuent avec Azerion afin de trouver un accord sur son règlement. Sirius Media a vu le cours de bourse de la société Azerion fortement chuté, suite à la mise en cause de son dirigeant, il en a résulté une perte financière importante pour Sirius Media, qui se devait de vendre les titres Azerion. Le choix s'est avéré



opportun car le titres Azerion a continué à chuter. Au total nous avons reçu 854 139 titres Azerion vendu à un prix moyen de 4,1554 € par action sur le marché.



5.2 Evènements postérieurs à la clôture

Le contrat de prestation de service entre la société Azerion et Sirius Media a été arrêté.

La société Triple A dont nous sommes propriétaire à hauteur de 51% et sa filiale PMSA ont pris la décision de reporter le lancement du film d'animation Lendarys début 2024 afin de bénéficier d'une distribution la plus large possible.

Sirius Media finalise la fermeture de sa filiale Italienne, résultante de l'ancienne activité de commercialisation de publicité sur le mobile. Elle ne compte plus de collaborateur et des accords ont été négociés avec l'ensemble des créanciers pour ne régler que 20% des sommes dues.



6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Note préalable :

Sauf mention contraire, l'ensemble des données chiffrées de ces notes annexes est exprimé en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des entités du Groupe.

SIRIUS MEDIA n'atteint pas les seuils légaux minimaux devant conduire à une obligation de consolider. Cette publication optionnelle est donc destinée à faciliter sa communication.

6.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe SIRIUS MEDIA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC 2020-01 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.2 Modalités de consolidation

La note 7 liste l'ensemble des entités consolidées par la société mère SIRIUS MEDIA (29 boulevard de Courcelles 75008 Paris) et les méthodes y afférent.

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère SIRIUS MEDIA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles SIRIUS MEDIA a une influence notable sont mises en équivalence. Celle-ci est présumée à partir du moment où le Groupe détient au moins 20% du capital.

6.2.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise ou d'une variation de participation représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif. Conformément à la réglementation ANC 2020-01, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur



cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) identifiée par le groupe correspond à la notion d'entité juridique. Parfaitement en adéquation avec la structure opérationnelle, les entités ont été acquises ou créées au fur et à mesure du développement du groupe et des opérations de croissance externe. Le goodwill est donc affecté à la société, qui représente les UGT du groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé à compter du 1er janvier 2016 ne seront plus systématiquement amortis notamment en l'absence de limite prévisible de leur durée d'utilisation.

Concernant les écarts d'acquisition antérieurs au 1er janvier 2016, le groupe a retenu la possibilité de maintenir l'amortissement sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. Compte tenu des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors des acquisitions, cette durée avait été estimée à 7 ans et appliquée à l'ensemble des écarts d'acquisition enregistrés.

La valeur des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 31 Décembre 2022, l'étude des indices économiques et financiers n'a pas montré que les écarts d'acquisition ont perdu de leur valeur. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée.

Concernant les écarts d'acquisition négatifs, la société a appliqué les dispositions prévues par la norme CRC 2020-01 et a donc amorti ces derniers selon la même politique, soit sur 7 ans.

6.2.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés au 30 juin 2023 ont été établis à partir des états financiers de chacune des entités arrêtées au 30 juin 2023 d'une durée de six mois.

6.2.3 Méthode de conversion des opérations en devises

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises doivent désormais être comptabilisés en tant qu'écarts de conversion actif et passif dans les comptes consolidés, conformément aux règles comptables définies dans le PCG.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe SIRIUS MEDIA sont les suivants :

6.3.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe. Les résultats définitifs pourront, le cas échéant, diverger de ces estimations.

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- aux frais de développement de logiciels à usage interne. Ils sont amortis en linéaire sur une durée de



deux ans pour le front office et trois ans pour le back office ;

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

6.3.4 Contrats de location-financement

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et assimilés sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

6.3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des cautions et dépôts de garantie.

6.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voies de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de clôture.

6.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires, selon la méthode Premier Entré, Premier Sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Le groupe a souscrit à un contrat de liquidité le 03 avril 2012. En application du Règlement CRC 2020-01, le traitement des titres d'autocontrôle dépend de leur classement comptable. Figurant en valeurs mobilières de placements dans les comptes individuels, ils sont maintenus à ce poste dans les comptes consolidés.



6.3.8 Provisions

D'une façon générale, le groupe enregistre des provisions pour risques et charges, dans les cas d'obligation légale ou implicite vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé qui entraînerait probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'analyse que le management du groupe a pu faire sur ce poste n'a pas conduit à la mise en évidence d'une telle obligation.

Par ailleurs, l'étude des différents litiges en cours n'a pas conduit au besoin de constituer des provisions pour risques.

6.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés selon le principe d'importance relative : ancienneté moyenne faible et moyenne d'âge peu élevée.

6.3.10 Impôts sur les résultats

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas de résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

6.3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes

Les prestations de services du Groupe sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque celles-ci sont réalisées.

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à moyen et long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la transaction. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture. La totalité des revenus n'est pas comptabilisée lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la transaction.



6.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.3.13 Résultats par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions aux clôtures respectives.

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net (part du Groupe) en euros	(1 918 000)	(941 000)
Nombre d'actions en circulation	20 023 271	18 596 972
Résultat par action (en euros)	(0,095)	(0,050)

Il est à noter que le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation aux clôtures respectives augmenté des options en cours de validité. Cependant, il n'existe plus de valeur mobilières pouvant entraîner une dilution à savoir obligations convertibles, actions gratuites, BSPCE, BSA au 30 juin 2023.



7 Périmètre de consolidation

7.1 Activité

Le Groupe SIRIUS MEDIA via sa filiale Triple A/PMSA est spécialisé dans la production audiovisuelle en France et en Europe.

Les informations par activité sont présentées en note 10.

7.2 Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Entités	Numéro d'identité	Siège social	Méthode de consolidation 2023	Méthode de consolidation 2022	% Contrôle 2023	% Contrôle 2022	% Intérêt 2023	% Intérêt 2022
Sirius SA	447922972	29 Boulevard de Courcelles 75008 Paris	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Madvertise Mobile Advertising (Italie)	07540080962	Via Savona 97 int S.3.3 20144 Milan	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Triple A	883583403	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	51%	51%	51%	51%
PM SA	388405086	29 Boulevard de Courcelles 75008 Paris	Intégration globale	Intégration globale	70%	70%	35,7%	35,7%
Toutes ces choses SAS	885178632	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	50%	50%	25,5%	25,5%

8 Comparabilité des comptes

8.1 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est, par nature, susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

8.2 Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre ne mérite d'être signalée sur le premier semestre 2023.

9 Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

9.1 Ecarts d'acquisition

Le détail des écarts d'acquisition est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Valeurs brutes				
Madvertise Italie	66			66
Sirius Media (ex Mobile network group)	765			765
Triple A	35 923			35 923
Total	36 754	-	-	36 754
Amortissements				
Madvertise Italie	(66)			(66)
Sirius Media (ex Mobile network group)	(765)			(765)
Triple A	-			-
Total	(831)	-	-	(831)
Valeurs nettes				
Madvertise Italie	-	-		-
Sirius Media (ex Mobile network group)	(0)	-		(0)
Triple A	35 923	-		35 923
Total	35 923	-	-	35 923

9.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	30/06/2023
Valeurs brutes						
Frais de développement	196	-	-	(196)	-	-
Concessions, brevets, licences	1 902	-	-	(1 814)	-	88
Autres immobilisations incorporelles	222 899	-	1 328	(885)	62	223 403
Avances et acomptes versés	12 578	-	5 196	-	-	17 774
Ecarts d'acquisition	36 754	-	-	-	-	36 754
Total	274 330	-	6 524	(2 896)	62	278 020
Amortissements et provisions						
Frais de développement	(196)	-	-	196	-	-
Concessions, brevets, licences	(1 899)	-	-	1 814	(4)	(88)
Autres immobilisations incorporelles	(203 151)	-	(4 151)	475	(69)	(206 896)
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	(831)	-	-	-	-	(831)
Total	(206 077)	-	(4 151)	2 485	(73)	(207 816)
Valeurs nettes						
Frais de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	4	-	-	-	(4)	-
Autres immobilisations incorporelles	19 748	-	(2 823)	(410)	(7)	16 507
Avances et acomptes versés	12 578	-	5 196	-	-	17 774
Ecarts d'acquisition	35 923	-	-	-	-	35 923
Total	68 252	-	2 373	(410)	(11)	70 204

9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des matériels de bureau et outils informatiques en propre et en crédit-bail.

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augment.	Diminut.	Autres variations	30/06/2023
Valeurs brutes					
Installations techniques, mat. & out.	8	-	-	-	8
Autres immobilisations corporelles	961	4	(43)	-	921
Autres immo. corp. en crédit-bail	1 575	-	-	-	1 575
Immobilisations corporelles en cours	-	8	-	-	8
Total	2 543	12	(43)	-	2 512
Amortissements et provisions					
Installations techniques, mat. & out.	(8)	(0)	-	0	(8)
Autres immobilisations corporelles	(619)	(63)	43	(1)	(640)
Autres immo. corp. en crédit-bail	(38)	(199)	-	-	(237)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total	(664)	(262)	43	(1)	(884)
Valeurs nettes					
Installations techniques, mat. & out.	0	(0)	-	0	-
Autres immobilisations corporelles	342	(59)	(1)	(1)	281
Autres immo. corp. en crédit-bail	1 537	(199)	-	-	1 338
Immobilisations corporelles en cours	-	8	-	-	8
Total	1 879	(250)	(1)	(1)	1 628

9.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augment.	Diminut.	Reclass	30/06/2023
Valeurs brutes					
Titres de participations	26	-	-	-	26
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	164	-	(19)	-	145
Total	189	-	(19)	-	170
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations	(0)	-	-	-	(0)
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total	(0)	-	-	-	(0)
Valeurs nettes					
Titres de participations	26	-	-	-	26
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	164	-	(19)	-	145
Total	189	-	(19)	-	170

9.5 Ventilation des créances et des dépréciations par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2022	30/06/2023	< 1 an
Avances et acomptes versés	186	186	186
Clients et comptes rattachés	3 886	3 552	3 552
Comptes-courants débiteurs	(0)	250	250
Créances sociales	8	10	10
Créances fiscales	1 350	1 184	1 184
Débiteurs divers	3 532	6 392	6 392
Ecart de conversion actif	0	0	0
Charges constatées d'avance	466	375	375
Impôt différé actif Conso	19	19	19
Créances fiscales IS	4 734	1 323	1 323
Total	14 182	13 291	13 291

Les dépréciations relatives à ces créances sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2023
Clients et comptes rattachés	24	-	(2)	40	62
Autres créances	-	317	-	-	317
Total	24	317	(2)	40	380

9.6 Capitaux propres

Au 30 juin 2023, le capital social se compose de 20 023 271 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro.

9.7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	30/06/2023
Provisions pour autres charges	82		(82)	-
Total	82	-	(82)	-

9.8 Emprunt et dettes financières

La société SIRIUS MEDIA a remboursé l'intégralité des obligations convertibles souscrites auprès d'Entrepreneur Invest en février 2023 pour la somme totale prime de non conversion incluses de 1 328 287,29 euros, ainsi les 1 100 000 OCA ont été annulées.

La société SIRIUS MEDIA a souscrit le 31/10/2017 à un prêt innovation auprès de la BPI de 500K€ d'une durée de 7 ans, au taux d'intérêt annuel de 4.89% payés trimestriellement, son remboursement le poursuit.

La société SIRIUS MEDIA a souscrit un emprunt obligataire au travers de la plateforme Equisafe pour un montant de 5,8M€, d'une durée de 2 ans, au taux de 14%.

La ventilation des emprunts par échéance est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	30/06/2023	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	1 100	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 293	4 828	225	4 603	-
Intérêts courus non échus	50	133	133	-	-
Autres emprunts obligataires	3 108	8 247	-	8 247	-
Concours bancaires courants	7 263	9 720	9 720	-	-
Dettes de crédit-bail	1 537	1 338	415	924	-
Total emprunts et dettes financières	20 351	24 267	10 493	13 774	-

La ventilation des emprunts par nature de taux se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	Taux Fixe	Taux Variable
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 828	4 828	-
Intérêts courus non échus	133	133	-
Autres emprunts obligataires	8 247	8 247	-
Concours bancaires courants	9 720	9 720	-
Dettes de crédit-bail	1 338	1 338	-
Total emprunts et dettes financières	24 267	24 267	-

Les principales variations des emprunts sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Variation	30/06/2023
Emprunts obligataires	1 100	-	(1 100)		-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 293	-	(2 464)		4 828
Intérêts courus non échus	50	-		83	133
Autres emprunts obligataires	3 108	5 774	(635)		8 247
Concours bancaires courants	7 263	-	-	2 457	9 720
Dettes de crédit-bail	1 537	-	(199)		1 338
Total	20 351	5 774	(4 398)	2 540	24 267

9.9 Impôts différés

La prise en compte, au 30 juin 2023, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Impôt différé actif (en milliers d'euros)	31/12/2022	Impact Résultat	30/06/2023
Créances IDA sur frais sur titres	28		28
Location Financement	403	(68)	335
Activation des déficits reportables	42		42
Compensation IDA / IDP	(454)	68	(386)
Total	19	-	19

Impôt différé passif (en milliers d'euros)	31/12/2022	Impact Résultat	30/06/2023
Provisions réglementées	15	1	16
Elimination provisions internes	82		82
Location-financement	403	(68)	335
Subventions	156		156
Compensation IDA / IDP	(454)	68	(386)
Total	202	1	203

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Impôts différés actif	19	19
Impôts différés passif	(203)	(202)
Impact réserves	0	0
Impact résultat	(1)	82

9.10 Autres passifs à court terme

Le tableau ci-après détaille les autres passifs à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2022	30/06/2023	< 1 an	1-5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 015	11 762	11 762	
Fournisseurs d'immobilisations	8	8	8	
Dettes fiscales et sociales	2 882	1 844	1 844	
Dettes diverses	49 270	48 631	48 631	
Produits Constatés d'avance	1 483	1 846	1 846	
Impôt différé passif Conso	46	47	47	
Total autres passifs à court terme	66 702	64 137	64 137	-

Le montant des dettes diverses (48 631 K€) comprend 29 741K€ de Dettes suite à l'acquisition de triple A.

9.11 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	156	
Reprises de provisions	11	75
Total reprises d'amortissements et de provisions	166	75
Dotations aux amortissements d'exploitation	4 215	211
Dotations aux provisions d'exploitation	186	2
Total dotations aux amortissements et aux provisions	4 400	213

9.12 Résultat financier

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Produits financiers		
Gains de change	-	0
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers	1 355	836
Autres produits financiers	-	1
Total	1 412	838
Charges financières		
Intérêts et Charges financières	(709)	(87)
Pertes de change	-	-
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	-	(58)
Autres charges financières	(2 916)	(496)
Total	(3 625)	(641)
Résultat financier	(2 213)	195

Les charges financières comprennent principalement aux moins-values sur les cessions d'actions

Les produits financiers correspondent à la reprise de la provision sur dépréciations de VMP.

9.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	445	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	445	-
Reprises de provisions et transferts de charges	(69)	-
Total	381	-
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(51)	(47)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(505)	(351)
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel et corporel	(505)	(1)
- Sur cession de titres consolidés	-	(350)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(330)	-
Total	(886)	(398)
Résultat exceptionnel	(506)	(398)

9.14 Engagements hors-bilan

Engagements donnés		30/06/2023
PM SA	Garantie COFICINE sur crédit d'impôt	2 050 000
	Catalogue : emprunt obligataire SOLUTIONS FIDUCIE	1 450 000
		3 500 000
TOTAL		3 500 000

Engagements Reçus		30/06/2023
PM SA	PGE HSBC	225 000
	PGE RMM	1 440 000
	PGE BNP	1 102 500
	PGE PALATINE	900 000
		3 667 500
TRIPLE A	La société PARK Capital, actionnaire à hauteur de 49% de la Société, s'est engagée au paiement de actions PM SA acquises le 12 avril 2022	9 800 842
		9 800 842
TOTAL		13 468 342

Dans le cadre de l'achat des actions de TRIPLE A, SIRIUS MEDIA a repris les engagements, appelés Engagements Initiaux, pris au profit des sociétés SAS BRAIN PRODUCTIONS, CAPUCINE PRODUCTION et LB PRODUCTIONS par PARK CAPITAL (les vendeurs initiaux). Ses engagements sont les suivants :

§ Compléments de prix payés aux vendeurs initiaux représentant un total de 10% des revenus (x) générés par deux films, calculés selon la formule suivante : $\{(x - 20 \text{ millions}) - 50 \text{ millions}\} \times 10\%$

§ Des garanties d'avances aux vendeurs initiaux du montant des impositions dues au titre des cessions initiales, dont l'éventuel paiement viendrait s'imputer sur les montants dus aux vendeurs initiaux tel que détaillés ci-dessus, et pour un montant total maximum de 799.999,99 euros

SIRIUS MEDIA a pris l'engagement de verser à PARK CAPITAL un complément de prix éventuel et conditionnel d'un montant maximum de 76 216 772,74 euros. Ce Complément de Prix sera payé par SIRIUS MEDIA à PARK CAPITAL au plus tard le 30 septembre 2024, sous réserve que l'EBITDA 2023, tel qu'il ressortira des comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit au moins égal à 20 000 000 euros.

Il est précisé que toute somme due au titre des Engagements Initiaux transférés et du Prix de Cession Initial Bloc B, sera déduite du Complément de Prix dû par le Cessionnaire au Cédant.

Sous réserve que l'EDBITDA 2023 soit au moins égal à 20.000.000 d'euros ledit Complément de Prix sera calculé selon la formule suivante :

Complément de prix = EBITDA 2023 x 4,9075 x 51%

9.15 Impôt sur les résultats

9.15.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Impôt exigible	1 085	
Charge (produits) d'impôts différés	(1)	(1)
Total	1 084	(1)

9.15.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2023
Résultat avant impôt	(1 442)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%
Charge / Produit d'impôt théorique	360
Incidence des :	
- Différences permanentes	1
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs	(708)
- Consommation de produits d'impôts sur des valeurs fiscales antérieurement non reconnues	616
- Crédit impôt	814
- Ecart de taux	0
- Autres	0
Charge / Produit d'impôt effectivement constaté	1 084

10 Autres informations

10.1 Information sectorielle

10.1.1 Actifs immobilisés

La répartition des actifs immobilisés par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Pôle régies publicitaires mobiles	-	32 749
Production audiovisuelle	36 051	-
Holding	27	1 649
Total	36 078	34 397

10.1.2 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Pôle régies publicitaires mobiles	-	6 358
Production audiovisuelle	7 556	-
Holding	84	-
Total	7 640	6 358

10.1.3 Résultat d'exploitation

La répartition du résultat d'exploitation par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Pôle régies publicitaires mobiles	-	117
Production audiovisuelle	2 098	-
Holding	(821)	(856)
Total	1 277	(739)



10.2 Information géographique

La répartition géographique des produits d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2023			30/06/2022		
	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Allemagne</i>	<i>France</i>	<i>Italie</i>	<i>Allemagne</i>
Chiffre d'affaires	7 581	59		2 373	197	3 788
Production immobilisée	6 532			110		
Subventions d'exploitation	121			15		
Autres produits d'exploitation	813			126		
Total	15 047	59	-	2 624	197	3 788

10.3 Effectif moyen

Le groupe Sirius est composé de 20 salariés répartis entre PMSA, Triple A et Sirius Media.

10.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Parties liées

Les éventuelles transactions effectuées avec les parties liées sont systématiquement conclues par le Groupe aux conditions de marché et ne méritent donc pas d'être mentionnées.

10.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes au titre du 1^{er} semestre 2023 s'élèvent à 58 k€ hors taxes.